

La société Laketricity développe le projet solaire flottant de Burnhaupt-le-Bas depuis début 2023. Nous avons à cœur d'informer et d'échanger autour du projet avec les habitants de la commune. Nous communiquerons avec vous via des bulletins d'informations trimestriels, des temps de rencontre et un site internet dédié. Le projet est travaillé en concertation avec la commune et des représentants du territoire à travers un comité de suivi.

Nous avons donc le plaisir de vous présenter le premier bulletin d'information. Nous espérons qu'il répondra à vos premières interrogations. N'hésitez pas à nous contacter grâce aux coordonnées au dos de ce bulletin.

L'équipe Laketricity

## LOCALISATION DU PROJET



Le choix de l'ancienne gravière de Burnhaupt-le-Bas pour le développement d'un projet solaire flottant est le fruit d'une analyse multicritères à l'échelle du département du Haut-Rhin. La zone d'étude a été identifiée comme propice au développement d'un projet solaire selon différents critères :

- Valorisation d'un plan d'eau artificiel issu d'une ancienne carrière;
- Evitement de zones agricoles ou forestières;
- En dehors des périmètres de protection de la nature (Natura 2000, réserve naturelle, etc);
- Soutien politique de la commune qui est propriétaire du plan d'eau;
- Enjeux paysagers ou patrimoniaux limités : site à l'écart de monuments historiques, peu de visibilités depuis les zones éloignées du fait du relief et des masques de végétation;
- Possibilités de raccordement et d'accès à proximité;
- Absence d'ombrage.

La zone d'étude intègre le plan d'eau qui accueillera les panneaux solaires ainsi qu'une zone d'une centaine de mètres autour de celui-ci qui pourra être utilisée lors de la phase chantier.

## EDITO



*Le plan d'eau communal a été creusé lors de la création de l'autoroute dans les années 1970.*

*Cette gravière a été implantée sur une ancienne forêt qui a disparu de notre paysage. Depuis de nombreuses années, plusieurs projets, dont certains très ambitieux et de grande ampleur ont été présentés aux*

*élus successifs, sans jamais aboutir.*

*Sollicitée par plusieurs porteurs de projets, la commune s'est intéressée de plus près aux installations de panneaux solaires sur l'eau, parce que :*

- *Le changement climatique est en marche et besoins en énergie électrique vont continuer de croître,*
- *La France a besoin de faire évoluer ses ressources en énergie vers l'énergie renouvelable décarbonée,*
- *La solution de panneaux sur flotteurs évite la consommation de terres agricoles,*
- *Notre plan d'eau est bien orienté et peut recevoir cette technologie.*

*La municipalité s'est donc rendue dans le sud de la France et en Allemagne pour découvrir de pareilles installations. Constats :*

- *Les panneaux reposent entre 30 ou 50 cm au-dessus de la surface d'eau, ils sont très discrets, l'impact visuel est faible et ne dénature pas les sites,*
- *Les systèmes permettent de couvrir d'ombre les surfaces d'eau et donc de réduire l'évaporation,*
- *Il n'y a aucune nuisance sonore,*
- *Il n'y a pas de danger pour la faune et la flore puisque les zones d'ombre apportées par les panneaux et le calme engendré par leur exploitation favorisent le développement de la vie aquatique.*

*Après cela, décision a été prise de lancer un appel à manifestation d'intérêt pour l'installation d'une centrale photovoltaïque flottante, auquel 3 candidats ont répondu. Au terme de l'analyse des candidatures, c'est l'entreprise Laketricity qui a été retenue.*

*Les élus de Burnhaupt-le-Bas sont fiers d'avoir pu retenir cette candidature pour apporter une contribution à la décarbonation de la production énergétique. Nous vous tiendrons informés de l'évolution de la centrale photovoltaïque flottante de Burnhaupt-le-Bas et du calendrier à venir, qui comprendra des phases de concertation avec le public et avec les instances et partenaires locaux et de terrain.*

**ALAIN GRIENEISEN**  
Maire de Burnhaupt-le-Bas



## CALENDRIER



### 2022

- Mise en concurrence pour le développement du site;
- Dépôt des candidatures;
- Sélection de Laketricity pour développer, construire et exploiter une centrale solaire flottante sur l'ancienne gravière.



### PRINTEMPS 2023

- Signature d'un accord foncier;
- Lancement de l'étude faune-flore avec le bureau d'études Envol Environnement;
- Réunion de cadrage avec les services de l'Etat.



### ÉTÉ 2023

- Lancement des études d'impact et paysagère;
- Réalisation de l'état initial Milieux Aquatiques.



### AUTOMNE 2023

- Création d'un site internet dédié et premier bulletin d'information;
- Mise en place d'un comité de suivi;



### HIVER 2023

- Finalisation des états initiaux;
- Conception du projet.



### PRINTEMPS 2024

- Permanence d'information et de concertation;
- Travail sur les mesures d'accompagnement autour du projet
- Évaluation environnementale.



### ÉTÉ 2024

- Dépôt du permis de construire.



### 2024-2025

- Instruction du permis de construire & Enquête publique;
- Financement du projet;
- Demande de raccordement.



### 2026

- Construction du parc;
- Raccordement;
- Mise en service.

Le projet photovoltaïque est prévu pour une durée d'exploitation d'un trentaine d'années. À l'issue de ce délai, il sera démantelé par l'exploitant et ses composants seront recyclés.

## LE PHOTOVOLTAÏQUE EN BREF

### Comprendre l'essentiel

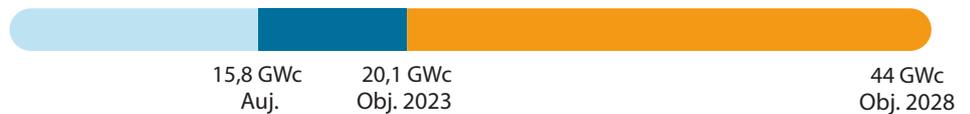
Le rayonnement solaire est une source d'énergie inépuisable et renouvelable disponible en grande quantité à la surface du globe. Les centrales photovoltaïques permettent de produire de l'électricité à partir de ce dernier. L'énergie solaire est considérée par l'Agence Internationale de l'Énergie comme un levier majeur pour satisfaire nos besoins énergétiques tout en répondant aux enjeux climatiques.

Le photovoltaïque connaît un développement important actuellement car il permet de faire face à la hausse des prix des énergies fossiles. C'est aussi le moyen pour les États de réaliser leur transition énergétique.

### Une réponse aux objectifs de transition énergétique

La France s'est engagée à travers la Programmation Pluriannuelle de l'Énergie à développer massivement les énergies renouvelables sur son territoire. L'énergie solaire doit représenter un moteur de cette transition énergétique grâce à des toitures et des parcs photovoltaïques.

#### Objectifs nationaux du développement photovoltaïque



Le Schéma Régional d'Aménagement et de Développement Durable du Territoire (SRADDET) Grand Est, qui décline les objectifs de la planification énergétique nationale à l'échelle régionale, fixe comme objectif le développement des énergies renouvelables en favorisant des projets en lien avec les acteurs locaux et utilisant des espaces déjà anthropisés, de moindre enjeu foncier.

#### Part d'énergies renouvelables dans la consommation finale d'énergie



## ZOOM SUR LE SOLAIRE FLOTTANT

### Aller plus loin

Le solaire flottant repose sur les mêmes principes que les centrales photovoltaïques au sol. Les panneaux photovoltaïques sont intégrés sur une structure flottante ancrée au fond ou sur les berges du plan d'eau.

Depuis une dizaine d'années, 5 600 MWc ont été installées à travers le monde avec cette technique.

Les avantages du solaire flottant :

- Utilisation de plans d'eau peu ou pas exploités : le photovoltaïque flottant permet de valoriser des plans d'eau peu ou pas utilisés, de moindre enjeu foncier que des terres arables par exemple.
- Valorisation de sites artificiels : le solaire flottant est déployé sur des plans d'eau artificiels, créés pour l'activité humaine (carrière, irrigation, barrage, etc) et ne présentant pas de paramètres environnementaux majeurs.
- Un chantier respectueux du site : les centrales flottantes nécessitent peu de travaux d'envergure : les panneaux sont intégrés aux flotteurs et assemblés

sur place, les ancrages sont installés en berges et/ou au fond pour limiter les impacts. Seule la mise en place des accès et du raccordement nécessitent des travaux de voirie sur une surface réduite.



# L'ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE DU PROJET

En cours actuellement



L'évaluation environnementale des projets (étude d'impact) vise à intégrer les enjeux environnementaux et locaux (paysage, biodiversité) dans la conception des projets d'énergie renouvelable.

Elle est construite comme un processus d'aide à la décision qui inclut la réalisation d'un état initial complet du site sur lequel s'appuie pleinement la conception du projet.

L'évaluation environnementale doit permettre d'apprécier les effets potentiels du projet sur l'environnement et aboutit à des mesures permettant d'éviter, réduire et compenser les éventuels impacts.

Les parcs photovoltaïques au sol ou flottants d'une puissance supérieure ou égale à 250 kWc sont soumis à évaluation environnementale. Laketricity a donc engagé les études pour cette évaluation sur le projet photovoltaïque flottant de Burnhaupt-le-Bas. Les études sont réalisées par des bureaux d'études spécialisés, indépendants et locaux. Trois phases sont prévues :

## 1. État initial

Cette première partie vise à décrire de façon aussi complète que possible le site. Sur le volet naturaliste notamment, de nombreuses investigations sont réalisées par des écologues sur le terrain pour identifier les enjeux.

## 2. Scénarios d'implantation

Une première conception du projet est réalisée, incluant la disposition des panneaux photovoltaïques et des aménagements associés (postes électriques, pistes de circulation). Plusieurs variantes sont généralement étudiées et les impacts bruts sur le site sont évalués.

## 3. Mesures

Sur la base des impacts bruts, un travail d'ajustement du projet est réalisé via une démarche ERC (Eviter, Réduire, Compenser). La conception de la centrale est adaptée afin d'éviter un maximum d'impacts. Puis, une série de mesures permet d'atténuer les impacts restants. Enfin, des mesures de compensation sont mises en place si nécessaire.

L'évaluation environnementale du projet est jointe au permis de construire et soumise à l'avis de la Mission Régionale d'Autorité Environnementale (MRAE). Elle est également publiée lors de l'enquête publique sur le projet. Les avis émis constituent des éléments de décision dans la procédure d'autorisation préfectorale.

## LES ÉTAPES DE DÉVELOPPEMENT D'UN PROJET SOLAIRE FLOTTANT



## Choix du scénario

A ce stade du projet, des études sont en cours pour analyser le site et ses enjeux. Un premier potentiel a été estimé sur la gravière mais l'implantation finale (localisation de la centrale, nombre de panneaux) sera arrêtée plus tard, en combinant les résultats des études et des consultations et en intégrant les avis des acteurs du territoire.

Ceci permet de construire un scénario adapté au site, en concertation avec la commune et les représentants du territoire.

## LA COMMUNICATION TOUT AU LONG DU PROJET



### Consultez le site internet dédié au projet...

[projetsolairedeburnhauptlebas.fr](http://projetsolairedeburnhauptlebas.fr)

Des informations concernant le projet de Burnhaupt-le-Bas seront mises à jour sur le site internet régulièrement tout au long du projet. N'hésitez pas à le consulter si vous souhaitez :

Suivre les  
avancées du  
projet

Comprendre le  
projet

Vous informer  
sur les étapes de  
la concertation

Vous renseigner  
sur le solaire  
flottant

Consulter les  
ressources en  
ligne

## QUI EST LAKETRICITY, PORTEUR DU PROJET ?



Laketricity développe des projets photovoltaïques flottants à travers le monde et veille à les intégrer durablement dans l'environnement local.



Nous sommes l'entité indépendante de développement au sein du groupe Ciel & Terre International, fondé en 2006. Notre filiale Laketricity a vu le jour en 2019 avec son siège à Bordeaux.

Aujourd'hui, nos chefs de projets travaillent sur l'ensemble du territoire. Notre expérience nous permet

de répondre aux besoins spécifiques de chaque site en offrant la possibilité aux propriétaires de valoriser leur terrain tout en respectant les écosystèmes et leur biodiversité.

Nous avons à ce jour un portefeuille de projet en cours de développement de 300 MWc sur l'Europe.

**+10** années d'expérience  
dans le solaire flottant

**+90** projets  
développés

**+95 MWc** capacité totale  
installée

**+50** salariés à travers  
le monde

### La cheffe de projet...



Le projet de Burnhaupt-le-Bas est particulièrement intéressant car il permet de mobiliser notre expertise au service d'un projet de territoire. En tant que responsable du développement du projet, il me paraît important de travailler en collaboration avec les acteurs locaux qui connaissent bien le site et dont les retours permettent d'enrichir notre travail. C'est une motivation supplémentaire de savoir que les retombées économiques du projet permettront de financer des actions pour la commune et ses habitants.

LÉA JARRY

Cheffe de projet pour le site de Burnhaupt-le-Bas

## CONTACT

Pour plus d'informations, contactez-nous !

 [Projet-solaire-burnhaupt@laketricity.eu](mailto:Projet-solaire-burnhaupt@laketricity.eu)



Pour nous écrire au siège :

Laketricity  
87 Quai de Queyries  
Bâtiment Forges  
33100 Bordeaux



Consultez notre site internet :

[laketricity-fpv.com/fr/](http://laketricity-fpv.com/fr/)



Laketricity